

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mercredi 2 novembre 2022 à 19 h 30 à la salle municipale située au 10, rue Louis-Charles-Panet, Sainte-Mélanie, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure pour le bâtiment accessoire (garage) en cour latérale gauche avec empiètement en cour avant déposée par madame Isabelle Durand et monsieur Pierre Tremblay.

IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE

La demande de dérogation mineure numéro 2022-00205, vise l'immeuble sis au 115, avenue de la Champs-Vallon dans la zone V-01 (dominante villégiature) et portant le numéro de lot 5 611 720 du cadastre du Québec et portant le numéro de matricule 0017-11-1547 de la Municipalité de Sainte-Mélanie.

NATURE DE LA DEMANDE

Comme le stipule la grille des usages et des normes dans la zone V-01 du règlement de zonage numéro 228-92, la marge avant concernant le bâtiment accessoire (garage) en cour latérale gauche ne respecte pas la marge avant de 24,30 mètres. Donc, la dérogation mineure consiste à régulariser l'implantation du bâtiment accessoire (garage) à 23,91 mètres et rendre cette mesure conforme comme marge avant entre le bâtiment accessoire (garage) et la ligne de terrain avant, une différence de 0,39 mètre par rapport à la norme en vigueur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre à la date mentionnée ci-haut relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ à Sainte-Mélanie, ce 17^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille-vingt-deux.



Me François Alexandre Guay, LL.M. FISC.
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné François-Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité www.sainte-melanie.ca et l'avoir affiché à la Municipalité à l'endroit prévu à cette fin, le 17 octobre entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 octobre 2022.



**Me François Alexandre Guay, LL.M. FISC.
Directeur général et greffier-trésorier**